



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**30 MARS 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-81**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Sandrine SUCH, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, Mme Andis SABATINI, M. Pierre-Louis LALIBERTE, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S) :** Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Edouard GEBHART, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Laurence PIGNIER, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Jean-Luc ANTONIAZZI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**ABSENT(S) :** Mme Chantal GOMBERT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**Adhésion du musée Casa Pairal, Muséum d'histoire naturelle et musée des Monnaies et médailles Joseph Puig, ville de Perpignan à ICOM France**

M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

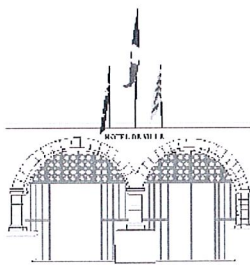
Le Conseil International des Musées (ICOM) compte 45 000 membres répartis dans 138 pays et territoires. ICOM France est la section française de l'ICOM international, organisation non gouvernementale.

ICOM France œuvre à représenter et promouvoir les musées, et à accompagner chacun dans ses missions professionnelles, pour un meilleur service éducatif et culturel en faveur du plus grand nombre.

La participation du musée Casa Pairal, du Muséum d'histoire naturelle et du musée des monnaies et médailles Joseph Puig à ICOM France nécessite l'adhésion à cette institution, pour un montant annuel de 350 € TTC (trois cent cinquante euros).

En conséquence je vous propose :

- 1) d'approuver l'adhésion du musée Casa Pairal, du Muséum d'histoire naturelle et du musée des monnaies et médailles Joseph Puig à ICOM France pour un



- montant de 350 € TTC (trois cent cinquante euros), au titre de l'année 2023 ;
- 2) de pérenniser le renouvellement de l'adhésion et le paiement de la cotisation annuelle ;
  - 3) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la demande adhésion ainsi que tout document s'y rapportant ;
  - 4) de décider que les crédits nécessaires seront prélevés sur les sommes prévues à cet effet au budget de la commune.

OÙ cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 2023 0330- 170473- DE-1-1

Accusé reçu le : **0 5 AVR. 2023**

Affiché le : **0 5 AVR. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

